

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 mars 2009

Compte administratif 2008 : (affiché séparément) - **Votants** : 11 - **pour** : 11 - **contre** : 0 - **blanc** : 0

Budget Primitif 2009 : (affiché séparément) - **Votants** : 12 - **pour** : 12 - **contre** : 0 - **blanc** : 0

Fiscalité locale 2009 :

Le Conseil augmente les taux des taxes d'habitation et foncières de 2%. Leur produit total est de 122 632 €, somme à laquelle il faut ajouter 15 654 € représentant le montant des allocations compensatrices de l'Etat suite à l'exonération de certains contribuables. Le montant des taxes locales se répartit de la façon suivante :

	Bases 2008	Taux 2008	Produits 2008	Bases 2009	Tx 2009 (+ 2%)	Produits 2009
Taxe d'habitation	362 849	11.09%	40 240	381 800	11.31%	43 182
Foncier bâti	312 691	13.38%	41 838	329 400	13.65%	44 963
Foncier non bâti	78 376	42.53%	33 333	79 500	43.38%	34 487
	Total :		115 411	Total :		122 632

Subventions 2009 :

Leur montant, rehaussé de 5% en 2007, est resté inchangé en 2008. Le Maire rappelle que les associations doivent, selon une décision du 23 juin 2008, avoir un an d'existence légale pour bénéficier d'une subvention de la commune. Le Conseil vote ainsi qu'il suit le montant des subventions pour 2009 (+5% par rapport à 2008, le solde du crédit étant attribué au Comité des Fêtes qui organise des manifestations sans rentrées financières) :

- Amicale laïque	1 365,00
- Association des A.C.P.G. 39/45 et CATM	246,67
- Club des Aînés	246,67
- Société de chasse	211,98
- Coopérative scolaire	185,00
- Accordéon-club	159,95
- Association "Mont-Joie 2000"	106,09
- Amicale Tarot-Club	91,76
- Comité des fêtes	295,12
- Groupement propriétaires-chasseurs.....	91,76
- Centre Communal d'Action sociale.....	3 000,00

6 000,00

Conformément à la décision du 23 juin 2008, en fin d'année, il sera demandé aux présidents d'associations de faire connaître leurs besoins et de produire leur bilan afin de déterminer le montant de la subvention attribuée pour 2010

Travaux de voirie en 2009 :

1 - Le conseil municipal décide de faire effectuer les travaux d'entretien de voirie suivants en 2009 : **goudronnage de la Rue de la Hermonne et de la Rue de St-Josse** (un crédit de 33 000 € a été inscrit au B.P.) ;

Le conseil évoque le problème de ruissellement des eaux pluviales et du ravinement causé à l'accotement de la chaussée Rue de Bas. Différents avis ont été pris, notamment auprès de M. LANCE de la sté Viale Aménagement. Ne pouvant intervenir sur le domaine privé afin de modifier le cours de l'écoulement actuel, la commune va renforcer les accotements par la pose d'une semelle en béton le long de la chaussée minée par les eaux. Un devis sera sollicité auprès d'une entreprise. Le conseil inscrit un crédit de 5 000 € au budget 2009.

2 - **Réfection du parking desservant les locaux techniques** : une première étude sommaire a été réalisée par VIALE Aménagement et par les services de l'Equipement. pour l'établissement des dossiers de demandes de subvention.

Il reste désormais à affiner cette étude en choisissant un maître d'œuvre qui établira les plans et suivra les travaux. La Sté VIALE Aménagement a donné toute satisfaction l'an dernier lors du suivi des travaux Rue de Beurain. Le conseil municipal, suite à la proposition effectuée pour un montant de 4 000 € H.T., lui confie donc la maîtrise d'œuvre du chantier et charge le Maire de signer le contrat au nom de la commune.

Le conseil municipal inscrit au budget primitif 2009 un crédit de 51 758 € pour ce chantier.

Travaux de bâtiments en 2009 :

Le conseil municipal décide de faire effectuer les travaux de bâtiments suivants en 2009 :

1- **Aménagement de la salle d'archives de la mairie** : Suppression de l'évier actuel ; pose d'un nouvel évier ; revêtement mural et peinture des boiseries (travaux effectués par le personnel communal).

Achat de 2 armoires, une table et quelques chaises. Le Conseil inscrit un crédit de 1 500 € au BP 2009 pour l'achat de ce mobilier.

2 - Anciens logements de fonction d'instituteurs : Changement de fenêtres en mauvais état. Un crédit de 16 000 € a été inscrit au Budget Primitif pour ces travaux.

3 - Alimentation en gaz de ville de la chaudière de la salle polyvalente : coût du raccordement et du changement de brûleur : 4 550 €. Les crédits ont été inscrits au BP 2009.

4 - Suite des travaux à la salle culturelle, Rue Attagnant : Il reste à faire poser une barrière de protection le long de la rampe d'accès aux personnes handicapées : coût = 3 700 €

D'autre part, suite au rapport de Fabrice DELCUSE, adjoint chargé du suivi du chantier, le conseil Municipal décide d'acquérir le matériel suivant pour l'équipement de cette salle : un rideau de scène motorisé, 60 chaises et quelques tables. Il inscrit au budget 2009 un crédit de 12 000 € pour l'achat de ce matériel

Autres travaux et chantiers :

1 - Le conseil municipal décide de faire remplacer un poteau d'incendie défectueux Rue de Beaurain et inscrit pour ce faire un crédit de 3 300 € au BP 2009.

2 - Comme annoncé par le maire lors des vœux de début janvier, la nouvelle numérotation des habitations et le changement des plaques de Rues est programmé pour cette année. Des devis seront sollicités auprès de fournisseurs spécialisés. Le conseil inscrit au budget primitif 2009 un crédit de 6 000 €.

3 - D'autre part, le conseil prévoit les travaux suivants, pour 2010 :

- pose de barrières sur le parking devant la mairie

- nettoyage des canalisations du réseau d'évacuation des eaux pluviales. Des devis seront sollicités auprès d'entreprises spécialisées.

Cantine :

Le maire rappelle qu'il a confié, sous l'autorité de Françoise THELU, adjointe aux écoles, à Mmes Sophie DOZINEL et Arlette DENIS l'étude d'un projet de cantine. Sophie DOZINEL donne lecture au conseil des premiers résultats de l'étude engagée. Le maire rappelle que, pour l'instant, il n'y a pas d'inscription budgétaire prévue, ni de vote sur le principe. Les élus ont prévu de se rendre prochainement dans des communes similaires à la nôtre où une cantine fonctionne, afin de prendre de plus amples renseignements.

Exonération de pénalités de retard :

La réception des travaux d'aménagement de la salle culturelle a été effectuée quelques jours après la date limite prévue pour la fin du chantier. Suite à cette remarque du receveur municipal, le conseil municipal, considérant que le retard pris n'était pas dû aux entreprises concernées, décide l'exonération des pénalités de retard pour les six premiers lots, hormis le lot de peinture pour lequel les travaux ne sont pas terminés.

ATSEM : modification du temps de travail hebdomadaire :

M. le maire précise que le contrat de travail d'Isabelle POIDEVIN, ATSEM à l'école, est actuellement établi sur la base d'une durée hebdomadaire de travail de 30 h. Or, depuis que l'ATSEM assure le service de garderie, cet horaire est régulièrement dépassé et la commune lui paie chaque mois des heures complémentaires. Il conviendrait donc de modifier l'horaire de travail. Le conseil municipal décide la modification, à compter du 01 mai 2009, de l'horaire hebdomadaire de l'ATSEM, en le portant à 35 h. par semaine, soit à temps complet.

Recrutement d'un agent C.A.E. :

Le contrat d'accompagnement à l'emploi de Mme SAGNIER s'est achevé au 31 mars, et il n'est plus possible de le renouveler, cet agent ayant effectué 18 mois en contrat aidé. Pour renouveler ce contrat, la commune a fait appel à l'agence Pôle-Emploi d'Hesdin. De nombreuses candidatures sont parvenues en mairie, émanant en grande majorité de personnes extérieures à la commune. A l'expérience, il est apparu que les tâches confiées à cet agent tendaient à réserver le poste à un personnel féminin.

Après discussion, le conseil décide de recruter en C.A.E. de Mme EVRARD Elisabeth, seule candidate de la commune, pour une durée de 6 mois, à compter du 16 avril 2009. Il autorise le Maire à signer la convention au nom de la commune.

Affaires diverses :

1 - Le conseil met un avis favorable à la demande d'installation d'une friterie sur la place du village, le vendredi soir. Il charge M. le Maire de prendre l'arrêté nécessaire, pour une période probatoire de 2 mois, en y indiquant précisément les clauses de fonctionnement (état des lieux, ...).

2 - Suite à la demande du directeur des Ets Eurovanille, des renseignements seront pris auprès des Ets VERDIN, chargés de l'entretien de l'éclairage public, pour que les lampadaires en face de cette société s'allument en même temps que le reste du réseau.

Extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

Commune de GOUY-SAINT-ANDRE

COMPTES ADMINISTRATIF 2008

Section de fonctionnement

Dépenses :

Eau	668.46 €
Electricité	6 742.31 €
Combustibles (fuel et gaz)	6 493.38 €
Carburants (tondeuse, tracteur, voiture)	1 234.74 €
Alimentation (CLSH, colis, goûter, ...)	825.54 €
Produits de traitement	777.60 €
Fournitures d'entretien et divers	989.29 €
Fourniture de petit équipement	3 105.10 €
Fournitures de voirie + vêt. de travail	886.97 €
Fournitures administratives	4 118.95 €
Livres et divers	272.10 €
Fournitures scolaires	4 267.03 €
Autres fournitures et divers	1 036.44 €
Entretien de bâtiments	10 796.31 €
Entretien de voirie et réseau EP	707.82 €
Entretien de matériel	4 142.38 €
Maintenance cloche, extincteurs, ...	976.73 €
Primes d'assurances	6 744.30 €
Documentation générale et technique	350.14 €
Formation bibliothèque	837.20 €
Honoraires ATESAT	222.83 €
Indemnité du comptable	332.17 €
Fêtes et cérémonies	4 624.79 €
Transp piscine école & centre aéré	1 221.84 €
Entrées centre aéré	1 161.75 €
Frais divers	200.00 €
Frais d'affranchissements	798.20 €
Frais de télécom. (3 lignes)	1 266.17 €
Concours divers	522.53 €
Aide branchement eau	152.44 €
Taxes foncières et AFR	2 441.84 €
Cotisations CDG, CNFPT	1 185.51 €
Rémunération personnel titulaire	73 888.16 €
Rémunération personnel non titulaire	6 740.58 €
Rémunération CAE	5 928.59 €
Cotisations URSSAF	11 617.56 €
Cotisations IRCANTEC et CNRACL	10 261.17 €
Cotisations ASSEDIC	1 208.00 €
Assurance du personnel titulaire	3 330.66 €
Autres cotisations (S.F.T.)	109.00 €
Indemnités des élu(e)s (brutes)	20 437.57 €
Cotisations retraite sur indemnités	690.81 €
Contingent incendie du département	14 633.45 €
Autres contributions	696.38 €
Subvention au C.C.A.S.	2 500.00 €
Autres subventions	2 870.92 €
Intérêts des emprunts	7 791.66 €
Bons de naissance	16.00 €
Titres annulés	90.00 €

Total dépenses de fonctionnement : 232 913.37 €

Recettes :

Concessions cimetièrre	68.61 €
Versts régie(CL, garderie, repas)	3 880.80 €
Rembours. salaire CAE	4 609.81 €
Redevances diverses	173.00 €
Contributions directes	115 411.00 €
Taxe professionnelle (attrib. CCVCA)	36 105.36 €
Taxe appareils automatiques	46.00 €
Taxe addition. à droits de mutation	14 282.52 €
Dotatation forfaitaire Etat	66 754.00 €
Dotatation solidarité communautaire	1 500.00 €
Dotatation nationale de péréquation TP	15 043.00 €
Dotatation aux élus locaux	2 681.00 €
Dotatation de solidarité rurale	8 009.00 €
Particip. CAF et MSA centre aéré	1 267.07 €
Fonds Départemental de Taxe Profess.	13 359.23 €
Compensation pour exonér. Taxe Prof.	370.00 €
Compensation pour exonér. Taxe Fonc	9 707.00 €
Compensation pour exonér. Taxe Habit	5 839.00 €
Location salle polyvalente	5 897.00 €
Location logt & café PRINCE	7 969.80 €
Location logement CREPIN P.	5 692.68 €
Location logement DESEILLE C.	2 732.64 €
Ventes mobilier salle paroissiale	300.00 €
Remboursement assurance	750.00 €

Total recettes de fonctionnement : 322 448.52 €

Résultat de cloture 2007 : 130 483.04 €

Part affectée à l'investissemnt en 2008 : 14 846.48 €

Résultat de l'exercice 2008 : 322 448.52 - 232 913.37 = 89 535.15 €

Résultat de clôture 2008 : 205 171.71 €

COMPTÉ ADMINISTRATIF 2008

Section d'investissement

Dépenses :

Capital des emprunts	30 189.27 €
Remboursement caution Bonnel	606.81 €
Logiciel bibliothèque	997.46 €
Matériel informatique bibliothèque	3 519.14 €
Achat tronçonneuse & taille-haies	787.54 €
Achat chaises classe maternelle	743.91 €
Salle paroissiale	137 395.12 €
Voirie Rue de Beaurain	165 000.33 €

Total dépenses d'investissement : **339 239.58 €**

Recettes :

Fonds de compensation T.V.A.	9 055.30 €
Taxe d'urbanisme	1 212.00 €
Subv. Département Rue de Beaurain	15 000.00 €
Emprunt	150 000.00 €
Affectation de résultat 2007	14 846.48 €

Total recettes d'investissement : **190 113.78 €**

Résultat de clôture 2007 :		-14 846.48 €
Résultat de l'exercice 2008 :	190 113.78 - 339 239.58 =	-149 125.80 €
Résultat de clôture 2008 :		-163 972.28 €

Résultat global de clôture :

	Déficit :	Excédent :
Fonctionnement		205 171.71 €
Investissement	163 972.28 €	
Excédent de clôture :		41 199.43 €

Restes à réaliser (reports sur les crédits 2009)

Dépenses :

Art. 2315-020 Travaux salle culturelle 24 000.00 €

Recettes :

Art. 1323-020 Subvention Département travaux salle 19 075.00 €

Art. 1328-020 Subvention Minist Intérieur travaux salle 7 000.00 €

Excédent de financement des restes à réaliser : 2 075 €

Affectation du résultat de fonctionnement :

Le conseil, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 205 171.71 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

* affectation obligatoire à la couverture du déficit de la section d'investissement : 161 897.28 €
(soit 163 972,28 € de déficit d'investissement - 2 075,00 € d'excédent de financement en R.A.R.)

* affectation à l'excédent reporté en section de fonctionnement : 43 274.43 €

Commune de GOUY-SAINT-ANDRE

B U D G E T P R I M I T I F 2 0 0 9

Section de fonctionnement

Dépenses :

Eau	1 000
Electricité	7 000
Combustibles (fuel et gaz)	7 000
Carburants (tondeuse, tracteur)	1 500
Alimentation (centre aéré, colis, goûter, ...)	1 000
Produits de traitement	1 000
Fournitures d'entretien et divers	1 000
Fourniture de petit équipement	5 000
Fournitures de voirie	1 000
Fourn. administratives	4 000
Livres, dictionn. et abonnements	1 000
Fournitures scolaires	4 500
Plantes et divers	1 000
Entretien de terrains	1 000
Entretien de bâtiments	8 000
Entretien voies et réseaux (+ 2008)	65 673
Entretien de matériel roulant	4 000
Maintenance logiciels, cloche, extincteurs, ...	2 000
Primes d'assurances	7 000
Documentation générale et technique	500
Indemnité du comptable	500
Honoraires DDE (ATESAT)	500
Fêtes et cérémonies	4 500
Transport et entrées piscine école	1 500
Transport et entrées centre aéré	1 500
Frais d'affranchissements	800
Frais de télécommunications (mairie, école, fa	1 500
Concours divers	1 000
Taxes foncières	2 500
Cotisations CDG, CNFPT, FNAL	1 500
Rémunération personnel titulaire	77 000
Rémunération personnel non titulaire	10 000
Rémunération CAE	7 000
Cotisations URSSAF	13 000
Cotisations IRCANTEC et CNRACL	12 000
Cotisations ASSEDIC	2 000
Assurance du personnel titulaire	4 000
Autres cotisations	1 000
Indemnités élus	22 000
Cotisations retraite sur indemnités	1 000
Service d'incendie du département	15 100
Autres contributions	1 000
Subvention au C.C.A.S.	3 000
Autres subventions	3 000
Intérêts des emprunts	11 050
Secours et dots	200
Annulation de titres années antérieures	1 000
Virement à la section d'investissement	41 622

Dépenses de fonctionnement :

364 945

Recettes :

Concessions cimetièrè	200
Participation familles centre aéré, garderie, ..	1 500
Contributions directes (taux 2008 + 2%)	122 632
Taxe professionnelle (attrib. CCVCA)	36 105
Taxe addition. à droits de mutation	14 282
Dotation forfaitaire Etat	65 595
Dotation aux élus locaux	2 762
Particip. CAF et MSA centre aéré	1 200
Fonds Départemental de taxe professionnelle	6 775
Dotation nationale de péréquation TP	15 043
Dotation de solidarité rurale	8 055
Dotation de solidarité communautaire	1 500
Compensation pour exonér. taxe professionnelle	262
Compensation pour exonér. taxes foncières	9 657
Compensation pour exonér. taxe d'habitation	5 735
Location salle polyvalente	5 500
Location café et logements	16 500
Remboursement salaire CAE	5 000
Remboursement assurance	3 368
Excédent de fonctionnement 2008	43 274

Recettes de fonctionnement :

364 945

B U D G E T P R I M I T I F 2 0 0 9

Section d'investissement

Dépenses :

Recettes :

Déficit 2008 reporté	163 973	Affectation de résultat 2008	161 898
.....			
Capital des emprunts	45 680	Taxe d'urbanisme	1 960
		Fonds de compensation T.V.A. 2007	5 600
		Virement de la section de fonctionnement	41 622
.....			
Travaux église	0	Solde subvention du Ministère de l'Intérieur	2 000
.....			
Voirie Rue de Beaurain		Subvention du Ministère de l'Intérieur	10 000
		Subvention D.G.E.	30 000
.....			
Fenêtres des logements	16 000	Subvention fonds parlam. bibliothèque	2 400
		Subvention Département bibliothèque	1 576
.....			
Bouche d'incendie	3 300		
.....			
Desserte local technique	51 758	Subvention Département	10 000
.....			
Salle paroissiale (reste à réaliser 2008)	24 000	Subvention du Département (RAR. 2008)	19 075
Salle paroissiale (matériel)	12 000	Subvention Ministère Intérieur (R.AR 2008)	7 000
Salle paroissiale (barrière accès handicapés)	3 700	Subvention D.G.E.	24 400
		Subvention C.A.F. travaux	10 930
		Subvention C.A.F. matériel	4 000
.....			
Passage au gaz salle polyvalente	4 550		
.....			
Aménagement mairie	1 500		
.....			
Signalisation Rues et N°s maison	6 000		

Dépenses d'investissement :

332 461

Recettes d'investissement :

332 461